

## Compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2018

### Club Loisirs informatique ORB

de 14h20 à 16h40

8 personnes présentes

Réunion sans thème prédéfini

Rédacteur : Yvon

### L'application Photos sur Apple (Michel)

Près de 7 000 photos sur son smartphone Apple. Le logiciel sur iPhone permet d'effectuer des regroupements par personnes, par lieux, par dates. De nouvelles photos (700 à 800) de plus de 20 ans insérées dans l'appareil sont automatiquement organisées suivant les critères précédents. L'application dispose de la reconnaissance faciale, capable de détecter une personne dans un groupe.

Concernant l'aspect sécurité, il semble que ces photos soient stockées uniquement sur l'appareil et ne soient en aucun cas transférées à l'insu de son utilisateur. Sous réserve que dans le paramétrage du smartphone, la synchronisation avec iCloud ne soit pas activée (sinon vos données et images sont aspirées par le Cloud).

### Remarques sur l'exposé « Vie Privée » de la semaine dernière

Jean : Google s'immisce dans notre vie privée. Pour certains « pas de problèmes », pour d'autres « attention danger » !

Alain : Sur l'iPhone, on peut sélectionner les documents qui seront accessibles via Internet. Ce smartphone est très sécurisé : on peut se passer d'un antivirus (le noyau du système d'exploitation est fortement protégé et les applications sont toutes validées par Apple), ce qui n'est pas le cas du système Android

Yves : Il raconte que lors d'un concert, l'équipe technique de la chanteuse a procédé à l'analyse faciale des spectateurs !!!

Jean-Yves : Il rapporte qu'après avoir effectué un paiement par carte chez Leclerc, des messages en lien avec ses achats se sont affichés sur son portable.

Pour passer inaperçu veillez à **éteindre votre portable**.

L'utilisation du portable devrait-elle être autorisée à l'école ?

Question d'Eugène sur la modification des **règles de confidentialité (RGPD)** applicables à Google en janvier prochain : c'est seulement la nationalité du Siège pour l'Europe qui est modifiée. A savoir l'Irlande. Cela vient confirmer l'application des règles européennes en la matière.

PS : Alain rapporte que Google « se porte encore mieux » depuis la sortie de la RGPD

Protection par **trousseau de mots de passe** :

Evite d'avoir à retaper les mots de passe quand on lance une application. On peut donc en donner un différent par application et surtout en choisir d'extrêmement compliqué. En outre, un programme espion sur votre PC ne pourra détecter leur saisie.

**Coffre-fort numérique** (Dashlane/Password/Enpass/Keepass) : services très sécurisés pour archiver, indexer et retrouver tous ses documents qu'ils soient sensibles ou non (lettres, factures, photos etc.)

**Le DPM (dossier médical partagé)** : on y accède par login & mot de passe complétés par la réception d'un SMS ou d'un e-mail portant un code d'accès à usage unique.

### **La navigation privée**

Elle permet de consulter les sites WEB sans laisser de trace sur le PC. Elle n'est pas possible avec tous les navigateurs. Avec Google Chrome, l'icône avec trois petits points permet de passer en navigation privée.

Pour éviter d'être pisté, on peut utiliser un Proxy qui masque votre machine sur le réseau et vous rend invisible aux autres utilisateurs. Ce Proxy est une machine relais qui peut se situer en France ou n'importe où dans le monde.

### **Le certificat électronique**

C'est une carte d'identité numérique, qui permet d'identifier et d'authentifier une personne physique ou morale et de chiffrer des échanges. Sur un navigateur ce certificat apparaît sous la forme d'un cadenas. Si absence de cadenas « attention danger ». N'importe qui peut demander un certificat (clé). Le certificat est-il valide ? La société est peut-être en faillite.

### **Les Traqueurs**

Ce sont des commandes incluses dans le code d'une page web que vous lisez. Ils vont renseigner un organisme (pas forcément celui dont vous consultez le site) sur le fait que vous vous intéressez à cette page. Pour exemple, le site d'EDF en comporte 8 et celui du journal Le Monde 32 !!! Cela est très souvent utilisé pour évaluer l'audience d'un site. Mais de plus en plus pour établir vos centres d'intérêt.

Contrairement aux cookies, ils ne laissent aucune trace sur votre appareil.

Yves rapporte qu'il rencontre des difficultés avec son PC depuis qu'il s'est connecté au serveur du journal « Le Point ». Son PC dysfonctionne depuis, il ne comprend pas pourquoi.

### **Plug-in**

Il est possible d'installer sur les navigateurs de petits programmes annexes qui ajoutent de nouvelles fonctionnalités (mesure d'audience, outils d'analyse, blocage de publicités, traduction, etc...) qui peuvent être très pratiques. Il est possible par exemple d'installer un logiciel qui détectera la présence de mouchards (les traqueurs ci-dessus) sur votre machine.

### **Compteur Linky**

Ce compteur semble plus sensible que les anciens compteurs mécaniques. Dès que la puissance souscrite est atteinte, il coupe l'alimentation.

Ce compteur connecté permet aux abonnés de suivre leur consommation au quotidien, par semaine ou mensuellement. Si vous donnez votre agrément, vous pouvez en outre consulter l'application, qui vous renseigne sur votre consommation horaire, voire par 1/2 heure.

### **Calendrier 2019**

Une présentation d'Internet et des services proposés par la ville de Brest est envisagée (intervention par Gaëlle Filly).

Jean va organiser avec la médiathèque des Capucins une présentation de leurs activités (sur place)

Notre association dispose d'une carte d'adhésion à la médiathèque (Alain). Elle permet d'emprunter gratuitement des livres ou des revues sur une longue période.

Voilà le programme envisagé :

1. 10 janvier : les moteurs de recherche
2. 17 janvier : les outils collaboratifs
3. 24 janvier : Brest, ville Internet (Gaelle Fily)
4. 31 janvier : séance d'échange et d'entraide
5. 7 février : retouche photos (Jacques Derrien)

### **Sujets d'actualité évoqués en séance**

1. Les montres, enceintes et autres objets connectées (lampes, commande de radiateurs, protection de l'habitation...)
2. Les blockchains qui organisent la décentralisation des données sur de multiples machines dans le monde (Alain)
3. Signalement de problèmes avec la liste de diffusion « orbi » hébergée par Infini. Alain nous indique que des mails ne passent pas ou sont reçus en double avec certains opérateurs !

### **Lieu de réunion pour notre Club en 2019**

Le 214 rue Jean Jaurès, siège de la Maison du Libre et d'une pépinière d'entreprise, ferme ses portes le 31 décembre 2018. Il nous faut trouver un nouveau local pour nous réunir. Les pistes :

1. Le centre social « Les Amarres » de Kéréderm (près du terrain de la marine) pourrait nous accueillir le jeudi de 14h à 16h30. Ce centre dispose de nombreuses salles utilisées pour de multiples activités ( location de la salle 150 €/an)
2. Le foyer laïque de St Marc (pas de réponse à ce jour)
3. La salle de « Roul'Age », gérée par l'ORB pourrait peut être nous accueillir, mais elle ne nous semble pas être convenable pour nos réunions
4. L'association « Infini » pourrait nous prêter en janvier leur salle aux « Quatre Moulins ». Une visite du site cet hébergeur pourrait être intéressante à programmer. (Alain)
5. Points PAPI : on ne s'est pas étendu sur cette éventualité

Cette réunion a été suivie d'un sympathique pot afin de célébrer la fin de l'année et notre dernière rencontre au 214.